

Animateur Référent (F/H)

Description

Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**, ville de 32 252 habitants, très attachée à son environnement, veille tout particulièrement à son cadre et à sa qualité de vie.

Reconnue par diverses distinctions officielles, notamment celles de Territoire engagé pour la nature et la biodiversité, Ville fleurie, Ville active et sportive, Ville amie des enfants (UNICEF)...

La Ville a à cœur de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

Le poste

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'animateur ?

La ville de Montigny recrute !

Avec ou sans BAFA, avec ou sans expérience, vous pouvez intégrer nos équipes en tant qu'animateur périscolaire. Un animateur référent vous accompagnera sur la structure dans votre prise de poste. Si tel est votre projet, vous pourrez également passer votre BAFA en tant qu'agent de la ville de Montigny !

Vous êtes intéressé(e) ? Postulez et venez échanger avec nos équipes !

Votre contexte :

Montigny accueille 3 450 élèves au sein des 10 écoles élémentaires, 10 écoles maternelles et 5 groupes scolaires. Le projet éducatif de territoire de la ville de Montigny s'articule autour de thématiques phares : l'écocitoyenneté, l'intégration des enfants porteurs de handicaps ou de pathologies, et la sensibilisation à l'environnement et la démarche de développement durable.

La ville s'engage en mettant en place des Assises de l'Éducation. L'objectif est de rassembler et d'impliquer l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (enseignants, parents, élèves, agent,

etc.) afin de collaborer et de réfléchir collectivement aux enjeux et aux défis de l'éducation. Ces rencontres permettront de définir des orientations et des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'éducation dans notre commune, en favorisant l'épanouissement de chaque apprenant et en renforçant le système éducatif dans sa globalité.

Ce grand projet de réflexion collective, qui sera mené jusqu'en janvier 2025, poursuit plusieurs objectifs : le premier est de penser ensemble le devenir de nos écoles dans l'intérêt de l'enfant, en mobilisant mieux tout ce qui peut l'être. Il faudra pour cela tendre vers une optimisation de l'usage de nos locaux scolaires : repérant les espaces mutualisables tout en répondant aux besoins exprimés par tous les acteurs de l'école. Et enfin, nous pourrions amplifier les projets avec l'Éducation nationale grâce aux associations et/ou à nos équipements municipaux...

Vos missions :

La mission principale de l'animateur(ice) référent est d'être l'interlocuteur principal dans le cadre d'un contrôle de la DDSCS.

- L'animateur(ice) référent mène à bien des missions en équipe :

Il/elle travaille en équipe à partir du projet pédagogique et de fonctionnement pendant le temps d'accueil périscolaire du soir. Il/elle assure le relais de l'équipe d'animation d'un groupe d'enfants suivant le public accueilli.

Il contribue à définir avec sa hiérarchie des règles de fonctionnement et assure leur bonne application et respect. Il/elle conçoit un aménagement de l'espace au service d'un projet.

Il/elle vérifie le bien fondé des choix au regard de la sécurité et de la réglementation (organisation des activités et de la vie quotidienne). Il/elle est le référent de l'équipe périscolaire de l'école. Il/elle est garant du bon fonctionnement. Il/elle assure la mise en œuvre de la communication aux familles

- L'animateur(ice) référent établit une relation forte avec sa hiérarchie:

Il/elle contribue à rédiger le projet pédagogique de la structure avec l'équipe et assure le suivi des projets d'activités et de fonctionnements. Il/elle rend compte des informations utiles et des problématiques rencontrées auprès de la hiérarchie. Il définit les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs.

- L'animateur(ice) référent a un rôle de communicant :

Il/elle transmet les messages d'information nécessaires aux enfants, aux familles, aux collègues et à la hiérarchie. Il/elle est capable de gérer l'information en cas d'incident ou d'accident. Il/elle participe aux réunions hebdomadaires Il intervient dans le cadre de sa mission DDSCS

Votre profil

Votre profil :

Vous êtes titulaire du BAFD. Vous avez connaissance des valeurs éducatives de la fonction d'animateur périscolaire. Vous connaissez les principes et valeurs de la Fonction Publique Territoriale (la laïcité, la citoyenneté, le sens du service public...).

Vous êtes créatif, dynamique, patient et vigilant. Vous appréciez travailler en équipe et auprès des enfants.

Avantages et conditions d'exercice :

Temps de travail : amplitude horaire de la structure – temps de travail complet annualisé

Temps de travail annualisé complet 100% (7h30 à 9h – 11h15 à 13h30 – 16h15 à 18h15) ou temps de travail annualisé incomplet 96% (11h15 à 13h30 – 16h15 à 19h)

A savoir : L'amplitude horaire sur les périodes de vacances scolaires est de 8h45 pour les temps complets, et de 9h pour les temps incomplets.

Droits aux congés : 25 jours de congés et 2 jours de pénibilité.

Rémunération : rémunération indiciaire et selon profil, sur 13 mois.

Action sociale : PLURELYA (chèques vacances, coupons sport...), participation complémentaire santé et prévoyance

[Candidater](#)